

# CONTACTEZ L'ASSUREUR DE VOTRE PRÉVOYANCE

Votre référent RH vous indiquera l'assureur de votre contrat de prévoyance

## POUR DEMANDER L'AIDE FINANCIÈRE EN CAS D'ALD (AFFECTION DE LONGUE DURÉE)



Par tél. : 3996 (prix d'un appel local)  
Par mail : action-sociale-ccn.group@malakoffhumanis.com



Par tél. : 09 69 36 10 43  
Par mail : actionsociale.chrs@ag2rlamondiale.fr



Par tél. : 09 69 397 482 (prix appel local)  
Sur internet via l'espace client avec la plateforme Chorum Facilit'



Par tél. : 04 72 27 72 72  
Par mail : actionsociale.ccn@apicil.com

## POUR LA LIGNE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSY



UN NUMÉRO UNIQUE  
ACCESSIBLE 24H/24 7J/7

0805 230 403

[pros-consulte.com](https://pros-consulte.com)

Choisissez votre psychologue  
via le site internet

APPLICATION MOBILE  
PROS-CONSULTE

À télécharger pour une  
plateforme toujours à portée  
de main

## POUR DEMANDER L'ACTION SOCIALE DE L'ASSUREUR



Téléchargez  
la brochure



Par tél. : 04 66 29 39 32  
Par mail : fondsocial@aesio.fr



via l'espace  
client de la  
plateforme  
Chorum Facilit'



Par mail : actionsociale@ag2rlamondiale.fr



Téléchargez  
la brochure



Par tél. : 04 72 27 72 72  
Par mail : actionsociale.ccn@apicil.com



3 rue au Maire - 75003 PARIS  
cnptp.chrs@gmail.com



HAUT DEGRE DE SOLIDARITÉ (HDS)

REGIME DE PREVOYANCE  
POUR LES SALARIÉS  
ET LES ENTREPRISES  
DES ACCORDS CHRS

## Découvrez les aides mises en œuvre par votre HDS PREVOYANCE CHRS !

Aides financières, soutien psychologique,  
accompagnement des structures, **ce guide vous  
explique comment en bénéficier.**



## RÉGIME DE PREVOYANCE MUTUALISÉ

### ACCÈS AU HDS PREVOYANCE CHRS !

#### Le saviez-vous ?

Les partenaires sociaux de la Commission Nationale Paritaire Technique de Prévoyance CHRS (CNPTP CHRS) ont créé un fonds destiné aux salariés et aux structures pour bénéficier d'aides financières et de soutien en cas de situation de vie difficile : **le HDS Prévoyance CHRS.**

#### Solidarité et Mutualisation

Ce fonds incarne l'esprit de solidarité et de mutualisation du régime conventionnel de Prévoyance géré par les partenaires sociaux. Il est alimenté grâce au prélèvement de 2 % de l'ensemble des cotisations (hors taxe) perçues par les organismes assureurs du régime de branche (ci-dessous).

Pour bénéficier du HDS Prévoyance CHRS, la structure doit avoir souscrit au régime conventionnel auprès de l'un de ces organismes assureurs recommandés par la branche



## DÉCOUVREZ LES AIDES MISES EN OEUVRE PAR VOTRE HDS PREVOYANCE CHRS !

### ► Pour les Salariés (aides individuelles)

#### UNE AIDE FINANCIERE EN CAS D'AFFECTION DE LONGUE DUREE (ALD)

Vous êtes touché par une maladie grave et/ou chronique qui demande un traitement long et régulier. Vous êtes reconnu(e) par l'assurance maladie en affection de longue durée (ALD) ?

Pour faire face à ces moments de vie difficiles vous bénéficiez d'une aide financière de 1000 euros, sous conditions d'éligibilité.

#### UNE LIGNE D'ECOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AVEC PROS-CONSULTE

Vous exprimez une anxiété, une inquiétude, des difficultés à gérer une situation d'incivilité ou de conflit... Contactez la plateforme téléphonique **24h/24, 7j/7 et accédez gratuitement à un psychologue.**

Cet appel est strictement **anonyme**. Le professionnel vous apportera une écoute bienveillante, du conseil quelles que soient les difficultés rencontrées (professionnelles et/ou personnelles).

#### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE VOTRE ASSUREUR, DES AIDES EN PLUS POUR VOUS !

Au cours de votre vie, vous pouvez être amené à surmonter des moments difficiles... Être aidant, rencontrer des difficultés financières, faire face au décès d'un proche, à une situation de handicap.

Pour vous épauler et vous proposer des solutions concrètes, **n'hésitez pas à solliciter également l'accompagnement social de l'assureur de votre contrat de Prévoyance collective (soumises à conditions d'éligibilité).**

Pour bénéficier de ces aides et de ces services, tous les CONTACTS page suivante !

### ► Pour les structures (aides collectives)

Mise en place en cours

#### ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES EN PRÉVENTION DES RISQUES

**Une offre de services à venir !**  
Pour accompagner les structures dans la prévention des risques notamment psycho-sociaux, les phénomènes violents ou encore liés à l'organisation du travail, une offre de services est en cours de construction par la CNPTP CHRS. Une information vous sera adressée.

#### Un subventionnement pour les actions de prévention

Dans l'attente, la commission finance des subventions pour les structures qui agissent en prévention. **Découvrez les conditions d'attribution sur le site du HDS Prévoyance CHRS.**

NOUVEAU

CHRS-HDS-PREVOYANCE.COM

Rendez-vous sur le site internet du fonds de solidarité CHRS Prévoyance, et retrouvez toutes les aides !



Flashez ce QR Code avec l'appareil photo de votre mobile pour vous rendre directement sur le site !